



La lettre de la sénatrice

Lundi 10 octobre 2022
Lettre d'information bimensuelle n°35

Mesdames, Messieurs, Chers (ères) collègues,

Pour la première fois depuis 2017, le Parlement n'a pas connu de session extraordinaire en septembre afin de privilégier les consultations des différents groupes parlementaires sur les projets de loi de la rentrée déposés par le Gouvernement, dont l'examen des projets de loi de finances et de la sécurité sociale 2023 qui vont nous mobiliser jusqu'en décembre.

Le projet de loi de programmation des finances publiques 2023-2027 confirme la suppression de la CVAE, l'absence de l'indexation de la DGF sur l'inflation, mais aussi l'encadrement strict des dépenses des collectivités. Il vise à imposer aux collectivités une réduction de leurs dépenses de fonctionnement de -0,5 % hors inflation au risque de se voir privées, en cas de non respect, des dotations de l'Etat telles que la DETR, la DSIL, ou le fonds vert.

Dans un contexte d'inflation galopante et des dépenses incompressibles qui en résultent sur les budgets locaux, **je ne manquerai pas avec mon groupe de proposer des arbitrages financiers qui remettent les services publics au cœur des territoires, à moins qu'un 49-3 vienne écarter les débats.**

Je reste à votre disposition et vous souhaite une bonne lecture.

Bien cordialement,

Marie-Claude VARAILLAS





Dépenses d'énergie: les collectivités passeront-elles l'hiver ?

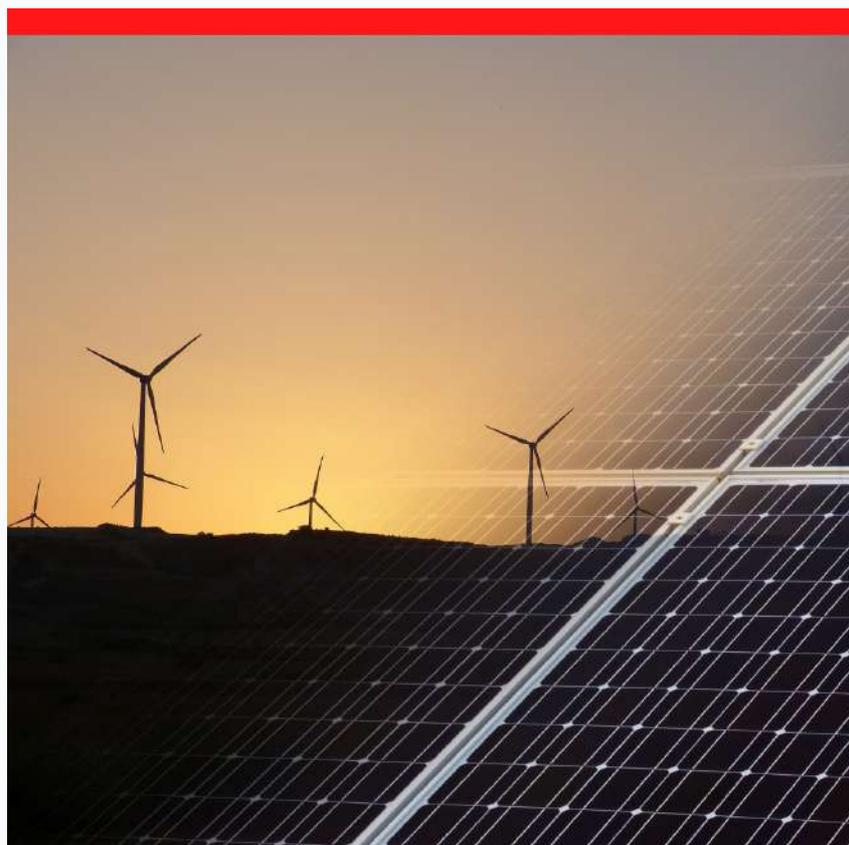
Alors que la hausse des coûts de l'énergie touche de plein fouet les entreprises et les ménages, le Gouvernement a présenté son plan de sobriété énergétique dont une partie concerne les collectivités publiques. **A cette occasion, j'ai interpellé avec mes collègues du groupe Communiste au Sénat le ministre des comptes publics sur les conséquences de cette hausse pour les collectivités territoriales.**

Face à l'explosion de la facture énergétique nous déplorons que le Gouvernement ne prenne pas la mesure de l'urgence et l'ampleur des conséquences sur les budgets communaux, et ce malgré les alertes lancées depuis bientôt 6 mois par les associations d'élus.

Les préconisations émises dans le plan de sobriété énergétique ne suffiront pas à absorber la hausse des coûts de l'énergie, de l'alimentation et la hausse de la masse salariale liée à l'impact du point d'indice non compensé par l'État. Les communes risquent d'être amenées à fermer des équipements au détriment du service public à la population.

Au mois de juin dernier, à l'occasion du projet de Loi de Finances Rectificatives, le Sénat avait obtenu un filet de sécurité de 430 millions d'euros pour accompagner les collectivités, dans un large consensus et contre l'avis du Gouvernement. Mais ce filet de sécurité et les acomptes annoncés par Gabriel Attal ne concerneront qu'une poignée de communes. A l'heure où elles s'apprêtent à préparer leur budget 2023, elles risquent être dans l'obligation de revoir leurs investissements à la baisse alors même que certains pourraient permettre de réaliser des économies d'énergie.

Nous demandons donc un retour aux tarifs réglementés de l'énergie pour l'ensemble des communes, une indexation de la Dotation Globale de Fonctionnement sur l'inflation et alerte le Gouvernement sur les conséquences de la libéralisation de la tarification du gaz prévue en juin 2023 pour les particuliers et copropriétés.



Projet de loi d'accélération des énergies renouvelables

Son examen débute au Sénat la semaine prochaine par son passage en commission d'aménagement du territoire et développement durable.

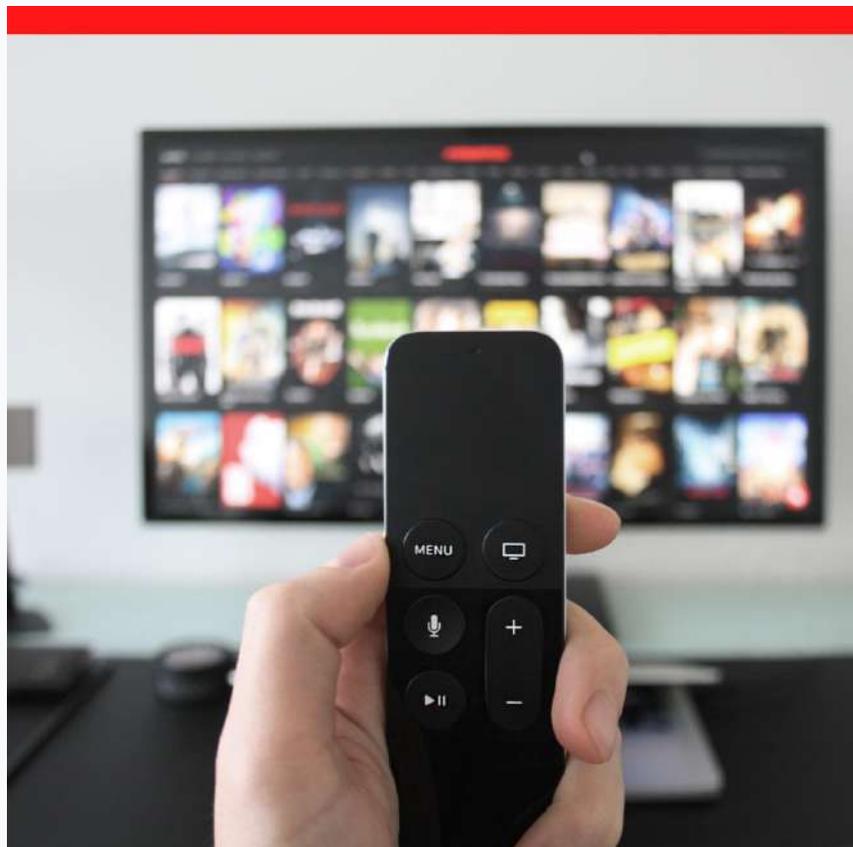
Afin de préparer l'examen de ce texte présenté par le Gouvernement comme permettant "de changer d'échelle dans le déploiement des énergies renouvelables", j'ai mené les auditions des associations environnementales AMORCE, FNE, ACTION-CLIMAT au Sénat et rencontré une délégation de l'ASSO 3D- Défense du Val de Dronne et de la Double en circonscription.

Dans le cadre de la nouvelle méthode de concertation voulue par la Première Ministre, j'ai également participé à deux déjeuners de travail au Ministère de la Transition Énergétique afin d'échanger sur le contenu de ce projet de loi avant son dépôt.

Un texte qui va continuer à me mobiliser les 15 prochains jours et qui sera suivi début 2023 d'un projet de loi sur l'énergie nucléaire puis d'un second sur la programmation de l'énergie climat en France.

À l'invitation de Monsieur le préfet, j'ai participé par ailleurs le 6 octobre, à l'installation du Pôle départemental des énergies renouvelables. Une instance de concertation, d'échanges et de partage d'informations sur chacune des filières d'énergies renouvelables qui a également vocation à établir des stratégies adaptées au contexte de la Dordogne. Un état des lieux de ces énergies par filière a été présenté, accompagné d'une cartographie des zones favorables à leur implantation:

<https://www.dordogne.gouv.fr/Politiques-publiques/Developpement-durable/Transition-energetique/Le-developpement-des-energies-renouvelables-en-Dordogne/Le-developpement-des-energies-renouvelables-en-Dordogne>



Rapport d'information de la délégation au droit des femmes : "Pornographie - l'enfer du décor"

Mes collègues rapporteuses de la délégation aux droits des femmes ont rendu un rapport d'information sur l'industrie pornographique très relayé par les médias, mettant ainsi dans le débat publique les dérives de ce milieu et les conséquences sur notre société.

Elles alertent sur les violences qui y sont perpétrées et véhiculées ainsi que sur les représentations sexistes, racistes, homophobes et inégalitaires. Le tout dans un contexte de consommation massive et banalisée sans limites ni garde-fous, en violation complète du code pénal.

Quand on estime que le premier contact avec un contenu pornographique intervient à l'âge de 9 ans, ce rapport d'information doit provoquer un électrochoc pour:

- faire reconnaître les violences sexuelles commises contre les femmes et leur banalisation par l'industrie pornographique
- faire enfin appliquer la loi interdisant l'accès aux mineurs aux contenus pornographiques.

Lire l'intégralité du rapport et les recommandations émises :

http://www.senat.fr/espace_presse/actualites/202209/la_pornographie_et_son_industrie.html



Actualité en circonscription

À la rencontre des élus



Congrès des maires ruraux de France à EYMET

Trois jours de débats et échanges avec près de 800 congressistes pour co-construire l'avenir des territoires ruraux.

Les élus ruraux ont envoyé de nombreux signaux aux membres du Gouvernement présents pour sonner l'alerte sur les conséquences du coût de l'énergie, de l'application du Zéro artificialisation nette et la désertification médicale. Ils ont également demandé au Gouvernement :

- d'assurer la compensation intégrale de la hausse des prix de l'énergie et du point d'indice des fonctionnaires territoriaux dès le prochain projet de loi de finances pour 2023.
- de garantir l'accès aux soins pour tous afin d'enrayer le creusement indigne des inégalités devant la santé dans notre pays.

Durant la table-ronde « Femmes et ruralité » présentant le

programme ERRE, boîte à outils des élus dans la lutte contre les violences intra familiales, j'ai pu intervenir sur les travaux et recommandations contenus dans le rapport d'information de la délégation aux droits des femmes du Sénat.

Félicitations à l'AMR24 et au maire d'EYMET pour avoir accueilli les congressistes au cœur de cette belle bastide, avec toute la convivialité qui caractérise notre Périgord.



Extension de la gendarmerie de Saint-Martial d'Albarède

A l'invitation du maire Francis CIPierre, je participais le 6 octobre à l'inauguration de l'extension de la gendarmerie de Saint Martial d'Albarède en présence de Monsieur le Préfet, du Colonel Jean-Philippe Demange, commandant du groupement gendarmerie de la Dordogne et de nombreux élus. Cette réhabilitation et les nouveaux logements ancre la brigade sur le territoire et sont une source de satisfaction pour la qualité de vie des gendarmes et leurs conditions de travail.



Coursac : inauguration de l'espace France Services

Avec les fermetures successives des services publics de proximité dans nos territoires, les Maisons France Services,



Inaugurations à Sorges-et-ligieux-en-Périgord

Sécurisation de la voirie, aménagement du bourg, agence postale France Services, bibliothèque, aménagement

portées par les communes en partenariat avec l'Etat et les divers opérateurs ont pour objectif de répondre de manière mutualisée aux besoins des citoyens, notamment ceux les plus éloignés et les moins mobiles, dans leurs différentes démarches administratives.

Inaugurée par le maire Pascal PROTANO et en présence de Monsieur le Préfet, la Maison France Services de Coursac vient ainsi s'ajouter aux 34 autres présentes en Dordogne et bénéficiera d'une dotation annuelle de 30 000€ de l'Etat et de 7 500€ du Grand Périgueux.

Alors que l'Acte 2 des Maisons France Services, qui ouvre la mutualisation des services à plus d'opérateurs, doit voir le jour prochainement, un rapport sénatorial demande l'augmentation de l'aide financière apportée par l'Etat.

d'un jardin truffier modèle, aménagement des parcs d'activités économiques... autant d'infrastructures qui sont des atouts supplémentaires au service des Sorgeaises et Sorgeais.

Ces aménagements viennent donner un nouveau souffle à la commune dont l'équipe municipale peut se féliciter d'avoir su mener à bien tous ces projets.

Tous les partenaires que sont l'Etat, la Région, le Département, le Grand Périgueux, le SDE24 et Périgord Habitat ont été mobilisés pour aider financièrement ce projet global.

Il est en effet primordial de soutenir la revitalisation des centre-bourgs pour en renouveler l'attractivité et ainsi fixer durablement les habitants.

Situation du CH intercommunal ribéraçais

Le président du conseil de surveillance du Centre Hospitalier Intercommunal Ribéraçais-Drone-Double, Yannick LAGRENAUDIE, a organisé le 23 septembre dernier une rencontre avec les représentants syndicaux du personnel et les élus locaux pour examiner la situation de cet établissement confronté à de nombreuses fermetures de lits (30%).

Un mode de fonctionnement dégradé qui influe sur des conditions de travail des agents, qui ont aujourd'hui du mal à assumer leur mission correctement, comme ils ont pu en témoigner lors de cet échange.

Alertée depuis plusieurs mois sur cette situation et au regard du malaise exprimé par le personnel au cours de cette réunion, nous avons interpellé par courrier la directrice départementale de l'ARS sur la gravité de la situation et le risque de fuite du personnel du CHICRDD, dans un territoire déjà sous-doté en personnel médical.

Résurgence de la grippe aviaire

Le cabinet du Ministre de l'Agriculture, Marc Fesneau a convié, lundi 3 octobre, les parlementaires aux territoires concernés par l'influenza aviaire à une visioconférence suite au passage de risques négligeables à risques modérés.

Alors que nous allons entrer dans la période de migration, traditionnellement à risque, on constate une forme de persistance inédite du virus dans la faune sauvage et depuis 15 jours une augmentation des cas. Cette situation inquiétante s'ajoute aux conséquences de la précédente épidémie qui laisse les 500 producteurs de Dordogne en difficultés et sans perspective sur les conditions d'indemnisation.

J'ai alerté avec Serge Mérillou courant juillet le ministre sur la nécessité de reconnaître les spécificités du modèle économique de cette filière dans notre Département et l'urgence à définir un système d'indemnisation adéquat.

Développement de la vaccination, couvoirs de proximité...autant de leviers

sur lesquels l'Etat doit accélérer pour accompagner une filière fragilisée.

Echange avec le nouveau directeur du SDIS-24

Lundi 3 octobre, je recevais le colonel Alain RIVIÈRE, nouveau directeur départemental du Services Départemental d'Incendie et de Secours de la Dordogne.

L'occasion d'évoquer la gestion financière des SDIS, les incendies qui ont vu près de 400 hectares partir en fumée et les moyens pour favoriser le volontariat, base de notre protection civile en Dordogne.

Réunion organisée par M.Le Préfet avec les élus de la cdc Isle et Crempse en Périgord

A l'invitation du Préfet de la Dordogne, j'ai assisté à la rencontre avec les élus de la communauté de communes Isle et Crempse en Périgord.

Après une présentation des politiques et dispositifs de l'Etat à l'attention des élus, des échanges ont pu avoir lieu sur les problématiques locales.



29 septembre : manifestation pour le pouvoir d'achat

Aux côtés des salariés et retraités mobilisés le 29 septembre dans les rues de Périgueux pour préserver la retraite à 60 ans et demander l'augmentation des salaires et des pensions.

Je regrette ce passage en force du Gouvernement sur un sujet aussi sensible que l'allongement de l'âge de la retraite, dans un contexte sociétal où l'on demande à nos concitoyens à faire de nombreux efforts de sobriété énergétique tout en subissant les conséquences de l'inflation.



Fête des vendanges à Saint-Léon-sur-l'Isle

Le 9 octobre, j'étais aux côtés de Ian Brossat, porte-parole national du PCF, conseiller et adjoint à la mairie de Paris, pour participer à la traditionnelle "Fête des Vendanges" organisée par les communistes du canton de Saint-Astier.

Les sujets ne manquaient pas pour animer nos débats et être force de propositions : hausse du coût de la vie, salaires et conséquences du coût de l'énergie...

Dernières propositions de loi du groupe CRCE

Proposition de résolution en application de l'article 34-1 de la Constitution, sur la nécessité d'une ratification de l'accord commercial entre la Nouvelle-Zélande et l'Union européenne par les Parlements nationaux

Retrouvez la proposition de résolution : [ici](#).

“
Questions écrites au
gouvernement”



Retrouvez les dernières questions écrites adressées aux membres du Gouvernement: [ici](#)

Marie-Claude Varailas
Espace Aragon
1 Pl. du 08 Mai 1945
24000 Périgueux
mc.varailas@senat.fr
06-33-36-06-85



Cet e-mail a été envoyé à {{ contact.EMAIL }}
Vous avez reçu cet email car vous vous êtes inscrit sur Marie-Claude Varailas.

[Se désinscrire](#)

